

CONSEIL D'ECOLE n°1 du 5 novembre 2020

Étaient présents :

Les enseignants : Mme Bonnin (enseignante PS-MS), Mme Mahé-Provendier (enseignante MS-GS), M. Maillard (enseignant remplaçant dans la classe de GS-CP), Mme Stoop (enseignante CP-CE1), Mme Boulenger (enseignante CE1-CE2), Mme Aubert (enseignante CM1-CM2), Mme Minier (enseignant CE2-CM1 et directrice)

Les représentants de parents d'élèves : Mme Le Roch, Mme Pichegru, Mme De Fleurian, Mme Lacroix, Mme Todorovic-Le Bourhis, Mme Lhuillery

Elus : Mme Salmon (maire de Saint Luperce, présidente du SIRP), M. Feret (maire d'Orrouer)

Étaient excusés : Mme Bernard (enseignante GS-CP), Mme Ferrari, M. Aubry (maire de Saint Germain-le-Gaillard), M. l'Inspecteur, Mme Ramus (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale), M. Prella (enseignant remplaçant).

Ce 1^{er} conseil d'école s'est fait en visio du fait du contexte sanitaire particulier.

➤ **Les élections des représentants de parents d'élèves.**

Elles ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020. Il y a eu 87 votants, 13 bulletins nuls ou blancs, 74 suffrages exprimés sur 255 électeurs, soit un taux de participation de 34,12%. L'an dernier, le taux de participation de 33,07%.

Les parents élus sont :

Mme Pichegru, Mme Ferrari, Mme Lacroix, Mme LeRoch, Mme Lhuillery, Mme Todorovic-Le Bourhis, Mme De Fleurian.

La faible participation aux élections est toujours décevante bien qu'en très légère hausse. La présence d'une seule liste peut expliquer la faible mobilisation.

La tenue d'élections en cas de présence d'une seule liste pose question au regard du temps d'organisation, de dépenses matérielles (enveloppes, bulletins, courriers)...

➤ **Le règlement intérieur.**

Le règlement intérieur est lu, modifié et voté à l'unanimité.

Celui-ci est à signer par les parents d'élèves.

➤ **Sécurité**

Dans le cadre des mesures de sécurité, les enfants de l'école ont effectué un exercice d'alerte anti-intrusion le jeudi 15 octobre 2020 en présence des gendarmes de Courville-sur-Eure. Les enfants ont évacué les bâtiments.

➤ **Les effectifs de l'année scolaire 2020-2021.**

Les effectifs :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	27	19	22	29	25	25	17

PS-MS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
26	27	24	26	25	27	26
(20+6)	(21+6)	(13+11)	(9+17)	(11+14)	(11+16)	(9+17)

Soit un total de 181 élèves (127 familles).

Il y a une organisation particulière pour le début d'après-midi (de 13h30 à 15h15), les petites sections étant au dortoir :

- une partie des MS travaillent avec Mme Bonnin,
- Les autres MS restent avec Mme Mahé-Provendier ainsi que ses GS.

Question de parents : pourquoi n'y a-t-il pas de décloisonnement pour les GS de la classe de Mme Bernard ?

C'est un choix de l'équipe enseignante en fonction du nombre d'élèves et aussi des éléments des différentes cohortes de maternelle. Il aura tout de même lieu lors des séances de piscine qui devraient avoir lieu en 2^e partie d'année.

➤ Le plan de continuité pédagogique

Il a été demandé aux écoles de mettre en place un plan de continuité pédagogique en cas de dégradation sanitaire.

Présentation et discussion du protocole rédigé : classes séparées en 3 groupes. Les groupes sont élaborés en fonction des fratries. Le vendredi est uniquement réservé pour de l'enseignement à distance.

➤ Questions diverses

L'accueil des PS le matin pose problème pour les parents surtout depuis que les parents ne peuvent plus entrer dans l'école (rentrée de novembre). Est-il envisageable d'y avoir un personnel supplémentaire pour cet accueil de 8h50 à 9h ?

- 2 personnes absentes depuis hier. C'est compliqué au niveau du personnel. Proposition : arrêter la garderie à 8h45 pour qu'il y ait quelqu'un entre 8h50 et 8h55.
- Discussion de l'accueil du matin
- Proposition des représentants : accueil dans la cour ? Possible mais cela ne règle pas le problème si un élève se blesse ou a besoin d'aller aux toilettes
- Peut-être demander au personnel du pôle enfance-jeunesse ?
- Peut-être voir avec Mme Hamon, qui vient déjà le midi ?
- Mme Salmon voit cela dès demain, vendredi 06/11/2020 et revient vers l'école lundi pour la solution trouvée.

Edit du 09.11.2020 : M. l'Inspecteur est passé à l'école pour se rendre compte, entre autre, de la configuration des lieux. Il a décidé que l'accueil pouvait se faire par le couloir principal des maternelles avec un enseignant à l'accueil dans le couloir près de sa classe pour avoir une vue sur les entrées des enfants dans le couloir et sur sa classe.

Suite au protocole sanitaire renforcé, les enseignantes des élèves qui mangent au 2^e service récupèrent leurs élèves entre 13h45 et 14h depuis le début de la semaine. Aujourd'hui les élèves sont arrivés à 13h35, ce qui est mieux... Qu'est-il possible de mettre en place pour que les enfants n'arrivent pas aussi tard ?

- Peu de solution. Les horaires ne peuvent être changés, le protocole sanitaire exige une désinfection des tables entre 2 services.

➤ **Les activités pédagogiques pour l'année scolaire 2020-2021**

Vu le contexte sanitaire actuel, aucune sortie ou projet interclasse n'est envisagé pour le moment.

➤ **Le bilan de la coopérative scolaire**

SOLDE sur le compte au 31-08-19	SOLDE sur le compte au 31-08-20	SOLDE du LIVRET A au 31-08-20
1 956,51 €	3 908,17 €	254,49 €
RECETTES		31 118,77 €
Cotisations des parents		2 050,00 €
Bénéfices de la vente des photos de classe		1 686,80 €
Dons : achat de chapeaux de la soirée Cabaret (21 €) ; collectif de couturières (38 €) ; remboursement d'un livre (5,50 €) ; don à l'école (30 €)		94,50 €
Bénéfices du marché de Noël: * Dépenses = 500,03 € * Recettes = 1 388,00 €		887,97 €
Subvention USEP		500,50 €
Règlement des parents pour la classe de neige		17 900,00 €
Subvention du SIRP pour projets pédagogiques (20 € par enfant)		3 700,00 €
Subvention du SIRP pour projet vitrail		520,00 €
Subventions APE projets des classes: * Projet vitrail : 1 500,00 € * Classe de neige CE2/CM1/CM2 : 1 240,00 €		2 740,00 €
Subvention « Aide aux associations »		79,00 €
DÉPENSES		38 465,14 €
Projet vitrail		4 020,00 €
Cotisations USEP		1 144,30 €
Cotisation In-Octavo (<i>CD du répertoire départemental</i>)		28,00 €
Adhésion assurance MAE		50,10 €
Spectacle de Noël		500,00 €
Classe de neige (CE2-CM1-CM2)		12 882,00 €
Remboursement des parents et de l'APE pour la classe de neige annulée		19 140,00 €
Adhésion à Ecolire + achat de livres		40,60 €
Achat d'un caméscope numérique		170,99 €
Courses diverses effectuées par les enseignants		489,15 €

La coopérative scolaire devrait servir cette année encore à financer les projets pédagogiques (achat de petit matériel, cuisine, développement de photos), les sorties scolaires, les spectacles.

➤ **Actions de l'APE « La Passerelle » :**

Actions difficiles : annulation du trail de septembre, et halloween avec le rassemblement

- Goûter de rentrée (très apprécié par tous !),

- Halloween : concours sur facebook avec lots de la kermesse de l'année dernière ; le déguisement le plus effrayant + Pizza'halloween → venue spéciale du Food Truck pour vente de pizzas, avec pré-commandes avant les vacances, le soir d'Halloween.
- Vente de sapins de Noël à récupérer le dimanche 6 décembre
- Commandes de chocolats de Noël,
- E-marché de Noël : produits en vente peut-être comme un e-marché de Noël ?
- Vendredi gourmand : vente de pains au chocolat (chaque vendredi avant les vacances), beaucoup de commandes

Dates des prochains conseils d'école :

- Lundi 15/02/2021 18h – 20h : Conseil d'école n°2
- Mardi 22/06/2021 18h – 20h : Conseil d'école n°3

Clôture du conseil d'école à 18h55

Mme MINIER, Directrice

Anne-Sophie Minier
